

## FICHE D'INSCRIPTION

### FORMATION MONITEUR DE VOILE AMV CQP

NOM.....Date de naissance.....

Prénom.....N° de licence FFV Obligatoire :.....

Adresse : .....

E-mail : .....club : .....

Tél : .....

#### **Inscription au stage : 1**

- Unité de compétence technique **niveau 5** théorique et navigation support :
- pav ou deriveur

-Stage du 10/04 au 14/04/2017

-Horaires 9h-12h 13h30-17h30

- Cout du stage (en externat): 155€

**Test seul et examen théorique candidat libre : 55€ Date de validation à définir en fonction des disponibilités**

#### **Exigences préalables et pièces constituant les prérequis à transmettre pour l'inscription au format numérique et papier**

-Licence FFV en cours de validité

-Attestation de natation 100 mètres avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long.

-Certificat de conduite d'un bateau de plaisance à moteur

-Formation sur la conduite à tenir face à un accidenté (PSC1)

-Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile de moins de 3 mois

-Photocopie de carte d'identité

#### **Inscription au stage : 2**

#### **UCC 1 et 6 à certifier**

- Formation pédagogique (160 heures minimum en alternance)

3 domaines de compétences à valider en ucc 1 à 6. SECURITE- ANIMATION - ENSEIGNEMENT

#### **Période du stage :**

vacances de Pâques

Du18 /04 au21 /04/2017

Certification UCC1 par formateur national

Vacances d'été

Du 03/07/2017 au 28/07/2017

Validation possible du certificat de qualification professionnel d'assistant moniteur de voile

Du 01/08/ au 11/008/2017

Semaine de rattrapage

✓ Cout du stage (en externat): 450€

**Conditions d'accès à la formation :**

- Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné monsieur, madame .....représentant légal de  
..... autorise mon fils – ma fille à participer à la formation AMV CQP au  
sein de l'établissement formateur CVAN .

Date : ..... signature : .....

- Conditions de règlement du/des stages 1 – 2 – 3 montant de .....à l'ordre du CVAN

Fiche d'inscription à retourner au CVAN complétée à : Centre Nautique Nantais – CVAN Route de la Jonelière  
44240 La Chapelle sur Erdre

[cvan.nantes@wanadoo.fr](mailto:cvan.nantes@wanadoo.fr) 02.40.93.36.28

**CONVENTION D'ACCUEIL EN FORMATION CQP ASSISTANT MONITEUR DE VOILE**

*La présente convention est établie entre le centre de formation : Centre de Voile Amitié Nature de Nantes (CVAN)  
et le stagiaire en formation : ...../.....*

*Le Président du CVAN délègue la responsabilité de la formation à Franz BROCHARD en qualité de RTQ du CVAN  
qui aura pour mission de mettre en oeuvre les modalités d'organisation de la formation.*

*Le RTQ désigné délègue à Emeric VACHER en qualité de formateur national FFV la responsabilité de l'organisation  
du programme de la formation ainsi que la constitution de l'équipe de formateur.*

*Le CVAN centre de formation s'engage à mettre en oeuvre une formation CQP AMV dans le plus strict respect des  
règles convenues avec le cahier des charges fédéral.*

*Le CVAN fournira un livret de formation ainsi que les copies utiles et documents nécessaires à l'étude des unités  
de compétences inscrites au programme de la formation (UCC1 à UCC6).*

*Les stagiaires en formation s'engagent à respecter des règles en matière de :*



**Avoir sa licence FFV à jour au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.**

**Attester de l'obtention des pré-requis FFV.**

- *Présence aux cours de formation.*
- *de respecter les horaires prévus.*
- *D'accepter une augmentation du temps journalier de formation ne devant pas dépasser 10 heures de présence consécutive.*
- *De respecter le règlement intérieur de la structure ou des structures d'accueil en formation (CVAN – clubs de voiles – autres)*
- *De prévenir le responsable de la formation en cas d'absence qui devra être justifiée.*
- *De prévoir un équipement adapté à l'encadrement sur l'eau.*
- *De prévoir les fournitures scolaires nécessaires en cours (cahier- crayons-règle, etc...)*

Les horaires types d'une journée de formation :

9h – 12h30 / 13h30 – 18h

Les jours de formation :

*Du lundi au samedi sauf jours prévus par le programme du centre de formation ou du club référent (ex. jour férié – dimanche, etc.)*

*Pour le CVAN,*

*En date du :*

*Le stagiaire,*